

LOCATION SALLE DE BROSSOLETTE UNIQUEMENT AUX HABITANTS DE MAYENNE (49 personnes maxi)

Le règlement s'effectue 2 semaines avant la location, à l'accueil de l'association Les Possibles

- **Etat des lieux entrant** : le vendredi, entre 12h et 13h
- **Etat des lieux sortant** : le lundi, entre 12h et 13h

Vous devez appeler au 06.31.37.03.17, 8 jours avant la location pour convenir de l'heure des RV
Laissez un message, la personne vous recontactera

Les clés seront remises sur ces temps.

La présence du loueur sur ces temps revêt un caractère obligatoire et non négociable.

➤ **Tarifs 2024 :**

Du 1 ^{er} mai au 30 septembre :	68,00 €
Du 1 ^{er} octobre au 30 avril :	78,00 € (chauffage inclus)
Caution salle :	185,00 €

Chèques à l'ordre du **Trésor Public**



☎ 02.43.04.22.93

A fournir OBLIGATOIREMENT lors de votre réservation : une attestation d'assurance responsabilité civile (que vous demanderez auprès de votre assureur) et la copie de votre pièce d'identité.